

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

## COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 26 septembre 2022

Membres en exercice :

11

Date de la convocation: 22/09/2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-six septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Bernard RENOY

Présents : 9

**Présents :** Annabelle TAIX, Yannick BOYER, Emmanuel GHIOTTI, Guy ALBRAND, Michel PHILIP, Bernard RENOY, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD, Romain NOEL

Votants: 11

Pour: 11

**Représentés:** Jean-Claude GILLON par Bernard RENOY, Alexandre BORRELLY par Emmanuel GHIOTTI

Contre: 0

Abstentions: 0

**Excusés:**

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Romain NOEL

### Objet: Budget de l'eau : minoration des créances douteuses. - DE\_2022\_051

Le Maire rappelle au conseil municipal que les années passées, une provision pour créances douteuses d'un montant de 647,92 € a été constituée au Budget de l'eau, hors à ce jour, les risques d'impayés ayant diminué, il y a lieu de minorer cette dernière du montant de 534,83 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de minorer les provisions pour créances douteuse du montant de 534,83 €.

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme  
Les jour, mois et an susdits  
Le Maire  
Bernard RENOY



RF
Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 27/09/2022
004-210402343-20220926-DE_2022_051-DE